



## PRÉFET DU FINISTÈRE

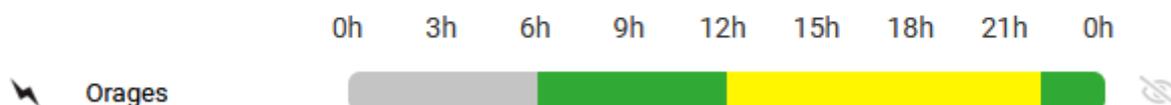
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU **JAUNE POUR LE PHÉNOMÈNE ORAGE**

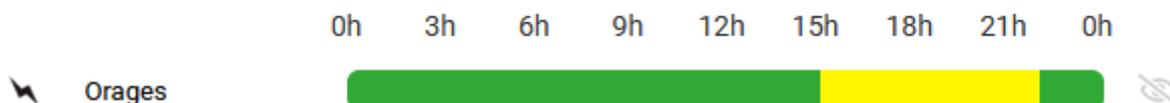
Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- METEO-France

Aujourd'hui, dimanche 19/05 (heure métropole)



Demain, lundi 20/05 (heure métropole)



### CONSIGNES

Journée en général largement ensoleillée. Toutefois, sur les hauteurs ainsi que sur le sud du département, des nuages se développent dès la matinée. Sous un ciel devenu plus encombré, des orages, accompagnés de pluies, éclatent par places dans l'après-midi.

Les plus forts cumuls de pluie attendus sont de 15 millimètres sur la Cornouaille intérieure mais peuvent être plus importants localement

#### Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement

- Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

**Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)**

**De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :**

- La Météo : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- Les Conditions de circulation : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) ,  
<http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- Les Vagues: (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

**De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.**

Fait à Quimper, le 19 mai 2024

Le préfet,  
Pour le préfet,  
Le chef du service interministériel de défense  
et de protection civile

**Signé**

Sophie LE MAILLOT